

LE 29 SEPTEMBRE, FAISONS-NOUS ENTENDRE!

L'UCR-CGT appelle les retraités à participer massivement aux rassemblements et manifestations, en convergence avec les actifs, sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de la journée interprofessionnelle et intergénérationnelle du 29 septembre.

Pensions : ça ne va pas !

L'UCR-CGT milite et déploie des actions sur l'ensemble du territoire pour les retraités.

Les revendications portent sur la revalorisation des pensions de base et complémentaires, une Sécurité sociale intégrale et des services publics de qualité en proximité.

De nombreuses actions, comme le 2 décembre 2021 à Paris, avec plus de 25 000 manifestants, et le 17 mars dernier avec 40 000 manifestants, sur tout le territoire, nécessitent, **imposent des réponses urgentes de la part du gouvernement**. Ce dernier a été contraint d'annoncer une augmentation de 4 % des pensions sur les retraites du régime général. Mais le compte n'y est vraiment pas !

- 0 %, à ce jour, pour les retraites complémentaires qui représentent près de 50 % du total de leurs pensions pour de nombreux retraités ;
- 4 %, votés par le Parlement cet été, pour les pensions du régime général. Le gouvernement considère, avec cette augmentation et celle de 1,1 % au 1^{er} janvier – au titre de 2021 –, qu'il a répondu à l'inflation (6,8 % en juillet). Mensonge !
- Aucune mesure pour compenser les pertes cumulées de janvier 2008 à décembre 2022 qui représentent pour les retraites de base en 15 ans, 2 ans et un trimestre !

Cette situation est insupportable pour de très nombreux retraités, en premier lieu pour les plus fragiles, les femmes... Les retraités exigent de vivre dignement de leur retraite, comme les actifs de leur travail. Ils ne veulent pas de charité.

Stop au cortège de mesurettes : chèque inflation, chèque alimentation, chèque énergétique, chèque carburant... Elles sont ponctuelles et ne répondent pas aux besoins des retraités pour assurer leur quotidien. De plus, elles ne sont pas pérennes et non soumises à cotisations sociales, ne permettant pas ainsi de financer, par le salaire socialisé, notre Sécurité sociale.

Sécurité sociale et système de santé : ça ne va pas !

Les suppressions de 115 000 lits dans les hôpitaux en 25 ans et de 100 000 postes de soignants en 8 ans **pèsent lourdement sur l'ensemble de la population**. De plus en plus de retraités ne peuvent plus se soigner, faute de moyens suffisants.

Nous exigeons :

- 100 000 embauches pour l'hôpital pour répondre aux besoins de santé ;
- Une nouvelle loi prenant en compte le droit à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale ;
- 200 000 embauches dans les Ehpad ;
- 100 000 embauches dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité ;
- L'accroissement du nombre de médecins généralistes et de centres de santé publics sur tout le territoire ;

Services publics : ça ne va pas !

Les services publics et leurs personnels ont joué un rôle capital dans la lutte contre la

pandémie, malgré des conditions de travail de plus en plus dégradées. L'amélioration de la qualité de leurs missions et de leurs déploiements sur tout le territoire doit devenir une priorité de l'État et des collectivités territoriales.

Ce sont bien des services de proximité, avec du personnel en nombre et formé, dont nous avons tous besoin. Ils sont les garants d'une égalité de traitement et d'un accès pour tous. L'utilisation d'Internet n'est pas du service public.

Il faut répondre à nos revendications !

Le gouvernement refuse de taxer les hauts revenus et aide les entreprises à hauteur de 400 milliards d'euros. Il doit donc, sans délai, donner satisfaction à nos légitimes exigences :

- Revalorisation des retraites de base et complémentaires sur l'évolution du salaire moyen ;
- Ouverture de négociations avec le patronat sur les retraites complémentaires Agirc/Arrco ;
- 300 € immédiatement et le blocage des prix sur tous les produits de première nécessité ;
- Pas de retraite inférieure au Smic de 2000 € brut ;
- Des mesures urgentes pour pallier le retard cumulé sur les dernières demandes de retraite (Carsat/Cnav) ;
- Des moyens supplémentaires pour la Sécurité sociale, par les cotisations sociales, dans la loi de financement 2023 ;
- Des services publics de proximité avec des personnels en nombre et qualifiés.

Les retraités ne sont ni dans l'abondance, ni dans l'insouciance !

**Le 29 septembre,
toutes et tous dans la rue,
pour porter les exigences légitimes des retraités**

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ ***J'adhère à la CGT***

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐